

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social  
**Band:** 9 (1936)  
**Heft:** 2

**Vereinsnachrichten:** L'association genevoise du Coin de Terre du Groupe de Bel-ESSERT entreprend la construction

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

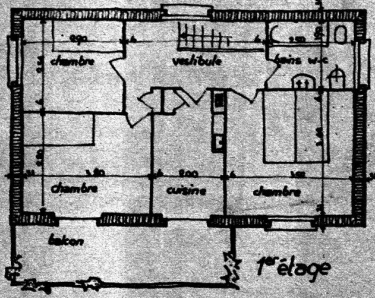
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

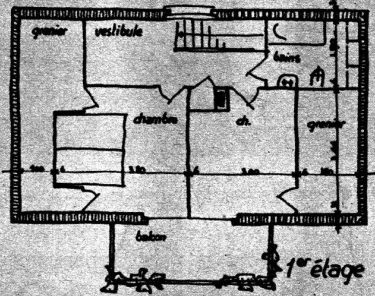
**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

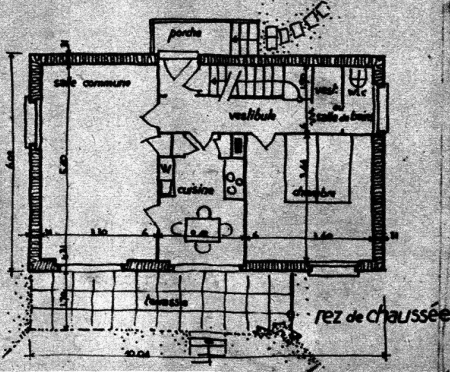
# L'ASSOCIATION GENEVOISE ENTREPREND LA CONSTRUCTION



Le premier étage, non mansardé, offre la possibilité de créer quatre pièces constituant, éventuellement, un appartement supplémentaire.



Le premier étage mansardé permet d'établir deux chambres avec salle de bains. Le balcon sert en même temps de toiture à la terrasse du rez-de-chaussée.



Le plan du rez-de-chaussée comporte une salle commune en liaison directe avec la cuisine. Les deux locaux ont accès direct à la terrasse extérieure. Ce plan est commun aux deux variantes d'étage ci-dessus.

La Fédération des jardins ouvriers vise depuis fort longtemps à la « stabilisation » des parcelles qu'elle loue à ses membres. Née avec la guerre, durant laquelle le besoin du lopin à cultiver s'est fait sentir partout en Suisse, cette société s'est organisée en groupements cantonaux, fédérés pour la Suisse entière. Elle possède même un organe bilingue : « Mon Petit Jardin ».

Nombre de fois, les terrains loués à titre précaire ont été retirés aux laborieux amateurs de culture par suite de vente, morcellement ou construction. C'est pour remédier à cet inconvénient, pour stabiliser définitivement ces installations de jardins, que s'est créée à Genève, au sein de la fédération, mais indépendante de celle-ci, l'Association du Coin de Terre.

La solution du problème a été trouvée de la manière suivante :

**ACHETER** de grandes propriétés à prix avantageux.  
**RÉSERVER** environ un tiers du terrain à la culture permanente, sous forme de location de petites parcelles de 200 m<sup>2</sup>.

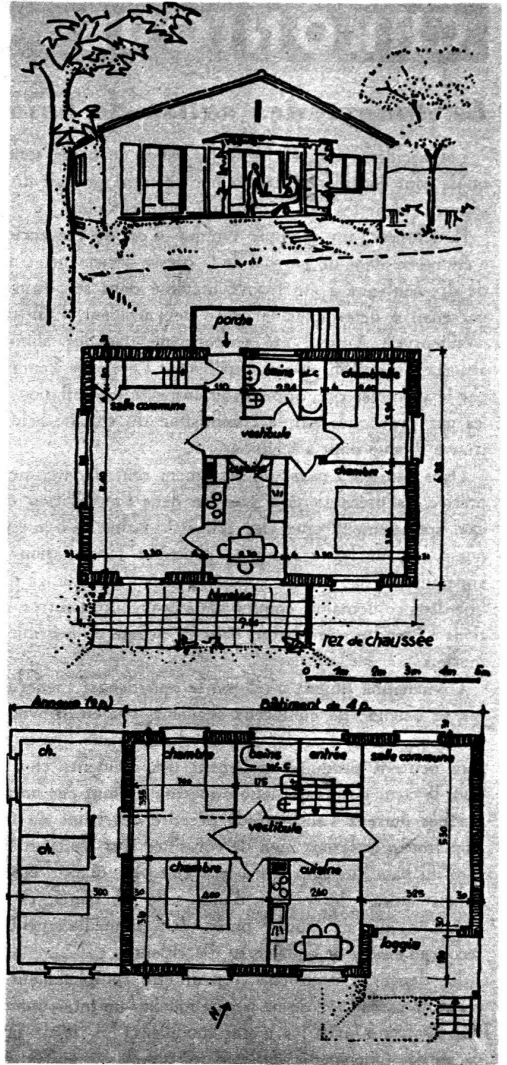
**VENDRE** le reste du terrain aux sociétaires pour la construction de maisons familiales modestes, le prix du terrain étant majoré des frais d'aménagement pour chemins et canalisations. La société conserve un droit de rachat sur ces dernières parcelles afin d'empêcher la spéculation et intervient pour la construction et le financement.

L'association a déjà fait une première expérience concluante en acquérant et en organisant les terrains du Bouchet, d'une superficie de 25,000 m<sup>2</sup> environ. Sur dix-huit maisons à construire, douze sont actuellement habitées et plusieurs autres seront terminées cet été. Nous reparlerons de ce groupement dans un article plus étendu. Encouragée par ce succès, la société a décidé l'achat d'un terrain de 72,000 m<sup>2</sup> à Bel-Essert, dont nous reproduisons ci-contre le plan de morcellement ainsi que quelques types de maisons.

(Ceux de nos lecteurs qui voudraient s'intéresser à cette œuvre, à titre de collaborateurs ou de participants, peuvent s'adresser à notre rédaction ou directement à l'association, chemin du Bouchet, 33, Genève.)

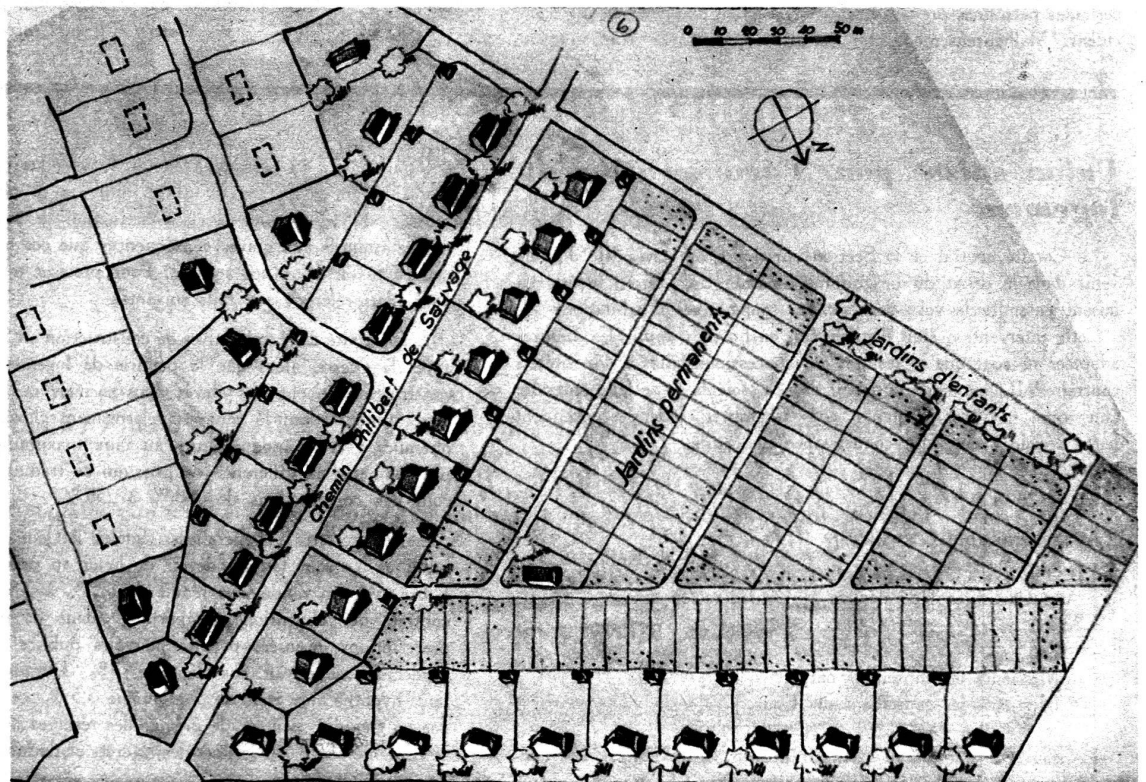
# DU COIN DE TERRE DU GROUPE DE BEL-ESSERT

Vue perspective de la maison en rez-de-chaussée dont le plan se trouve ci-dessous. La façade est celle du côté jardin, avec terrasse couverte.



Plan d'une maison en rez-de-chaussée pour un petit ménage. Le programme comporte une salle commune, une cuisine et deux chambres à coucher ainsi qu'une salle de bains.

Plan d'une maison toute en rez-de-chaussée, avec possibilité d'extension ultérieure au moyen d'une adjonction de deux chambres pour le cas d'une augmentation de la famille.



Plan de situation du terrain de Bel-Essert.